

# Prairies humides enrichies



RÉPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POST TENERAS LUX



Conservatoire  
et Jardin botaniques  
Genève

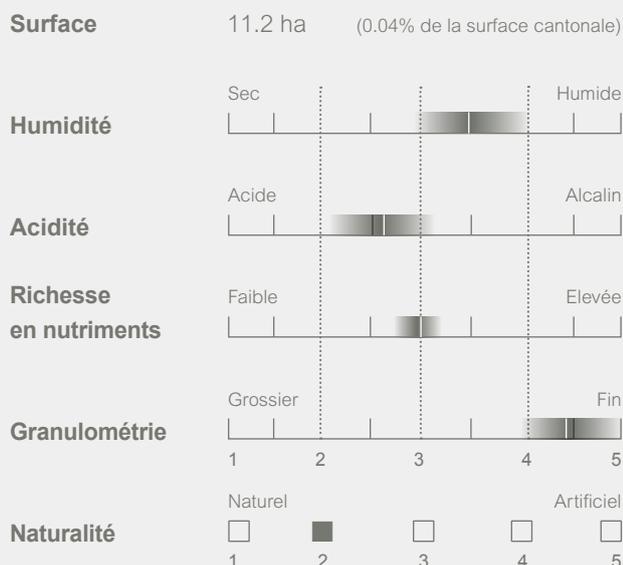
h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève

# Prairies humides enrichies

*Calthion / Agropyro-Rumicion pro parte*

## Profil



## Identité

### Equivalence :

Code du milieu : 212

Guide des milieux naturels de Suisse : 2.3.2 pro parte

EUNIS : E2.8, E3.4, D5.3

CORINE : 37.24

### Protection :

OPN (*Calthion*)

**REG** : eau et humide



## Description

Les prairies humides enrichies se caractérisent par la présence d'une nappe phréatique\* fluctuante située à faible profondeur<sup>1, 5</sup> (entre 0 et -150 cm environ) sur un substrat argileux<sup>5</sup>. Ce dernier accentue les variations périodiques d'humidité (conditions amphihydriques) par sa faible perméabilité. Il en résulte un terrain temporairement asséché l'été et inondé lors des autres saisons<sup>2, 3</sup>. Le sol est relativement riche en éléments nutritifs\*, ce qui le distingue des prairies humides à filipendule à six pétales et des prairies humides à lotier maritime. Cette caractéristique peut découler de la pâture (déjection des animaux), des pratiques agricoles adjacentes (fertilisation\* organique ou minérale) ou tout simplement de la topographie ou de la richesse naturelle du sol (situation en cuvette réceptionnant les eaux de ruissellement ou les écoulements souterrains). La végétation est donc plus luxuriante que dans les autres prairies humides.

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000<sup>e</sup> les deux variantes suivantes :

- les prairies humides à silène fleur de coucou (*Calthion* : *Holcetum lanati* ?), moyennement riches en nutriments\*, sont largement dominées par la houque laineuse (*Holcus lanatus*), le silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*) ou la renoncule de Fries (*Ranunculus acris* subsp. *friesianus*). Le cortège\* spécifique se caractérise par la présence conjointe d'espèces associées aux milieux humides, comme la fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*), la laïche en épi (*Carex spicata*) ou le myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*) et d'espèces prairiales comme le

pâturin commun (*Poa trivialis*), le fromental (*Arrhenatherum elatius*), la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) ou de milieux perturbés comme le bugle rampant (*Ajuga reptans*), la laïche hérissée (*Carex hirta*) ou les oseilles (*Rumex* spp.).

- les prairies humides à vulpin des prés (*Calthion* : *Poo-Alopecuretum*), dominées par le vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), présentent un sol très riche en éléments nutritifs\*. Elles sont soumises à des inondations hivernales et printanières, ainsi qu'à un engorgement prolongé, sans assèchement estival. Elles se distinguent par la présence d'espèces très exigeantes en nutriments\*, qui tolèrent les variations de niveau d'eau, comme le pâturin commun (*Poa trivialis*), l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*), le rumex crépu (*Rumex crispus*) ou le cresson des marais (*Rorippa palustris*).

Certains groupements peu représentés dans le canton ou qui couvrent de petites surfaces ont été assimilés aux prairies humides enrichies à des fins de lisibilité cartographique. Il s'agit :

- des groupements pionniers à vulpin genouillé (*Agropyro-Rumicion* : *Ranunculo-Alopecuretum*) présents sur les surfaces écorchées, sur des sols limoneux à nappe affleurant au printemps. Ils sont dominés ou co-dominés par le vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*) et la renoncule rampante (*Ranunculus repens*), associés à la laïche en épi (*Carex spicata*) ainsi qu'au jonc épars (*Juncus effusus*).
- des groupements à séneçon aquatique (*Calthion* : *Senecioni-Brometum*), plus riches en nutriments\*, qui sont dominés par le brome confondu (*Bromus commutatus*)<sup>4</sup> ou la houque laineuse (*Holcus lanatus*)<sup>4</sup> et se caractérisent par la

présence du séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*)<sup>4</sup>. Certaines espèces profitent de la présence de nutriments\* pour se développer, c'est le cas de la fétuque roseau (*Festuca arundinacea*)<sup>4</sup>, du lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)<sup>4</sup>, du myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)<sup>1</sup> ou du distingué silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)<sup>4</sup>. La molinie faux-roseau (*Molinia arundinacea*)<sup>4</sup>, inféodée aux sols très maigres\* des prairies à filipendule ou à lotier, est soit absente, soit présente ponctuellement<sup>4</sup>. D'autres espèces plus rudérales\*, typiques de milieux perturbés, sont plus régulières comme de nombreux joncs (*Juncus* spp.)<sup>4</sup> ou la renoncule rampante (*Ranunculus repens*)<sup>4</sup>.

- des groupements à joncs épars (**Calthion : groupements à *Juncus effusus***), souvent monospécifiques\* qui colonisent les abords d'étangs ou les cuvettes parfois fortement piétinées par le bétail<sup>4</sup>.
- des groupements à scirpe des forêts (**Calthion : *Scirpetum sylvatici***), dominés par le scirpe des forêts (*Scirpus sylvaticus*)<sup>4</sup>, qui forment souvent des colonies monospécifiques\*. Ils se développent aux abords des cours d'eau ou des étangs sur des sols acides, naturellement fertilisés par les crues<sup>4</sup>.

## Valeur biologique

Peu représentées au niveau cantonal et national, les prairies humides enrichies présentent un intérêt phytosociologique\* important. De plus, elles abritent, pour certaines d'entre elles, des espèces menacées\* au niveau suisse comme le séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*), la gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*) ou le brome confondu (*Bromus commutatus*) et offrent ressources et habitat\* à une faune variée. Il est à noter que le séneçon aquatique a connu récemment une expansion dans

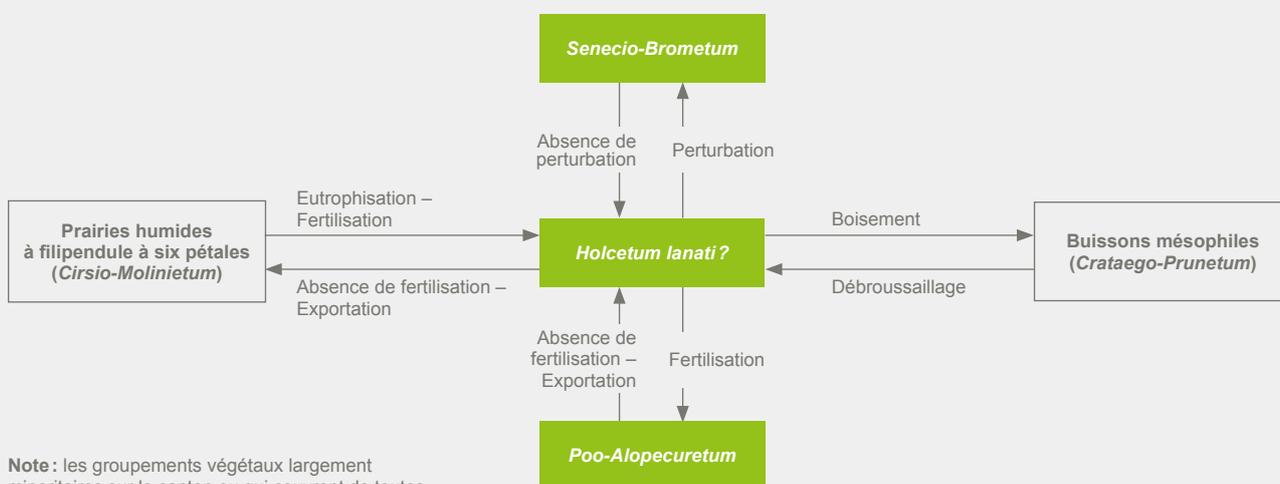
certaines prairies agricoles, notamment sur les parcelles en pente du versant nord des Alpes<sup>6</sup>. La longévité de ses graines et leur faculté de germination rapide lui ont permis de se multiplier sur certains sols perturbés par le pâturage et les machines de récolte. Cette expansion pose problème puisque le séneçon s'avère toxique pour les animaux de rente<sup>6</sup>.

## Vulnérabilité et gestion

Traditionnellement exploitées pour la fauche ou la pâture, les prairies enrichies nécessitent une gestion adaptée et suivie pour conserver leurs ressources biologiques. Elles sont ordinairement soumises à deux interventions annuelles : la première fauche est généralement réalisée entre le 15 juin et le 15 juillet, suivie d'une fauche ou d'une pâture à la fin de l'été (dès la mi-août environ). Plus productives que les prairies à filipendule à six pétales, elles présentent un certain intérêt agricole, ce qui explique leur gestion plus active. La fauche est par exemple réalisée sur toute la surface et non par secteurs (ce qui est le cas pour les prairies à filipendule à six pétales), une pratique qui réduit son intérêt pour les insectes.

Laissées à l'abandon, elles évoluent vers la mégaphorbiaie à reine des prés (*Filipendulion*), puis vers la forêt avec l'installation des saules cendrés. Pour freiner cette tendance naturelle, un suivi attentif de l'embroussaillage est préconisé. Il est généralement recommandé de contenir à 5 ou 10% la surface couverte par les buissons, avec la possibilité d'adapter ce pourcentage en fonction des besoins. Cette hétérogénéité structurelle permet le maintien de la strate herbacée, tout en augmentant le nombre d'habitats (prairies, arbustes) favorables à la faune<sup>2</sup>. Les menaces de drainage\* doivent aussi être écartées afin de conserver le caractère humide de ces prairies<sup>1,3</sup>.

## Dynamique



**Note :** les groupements végétaux largement minoritaires sur le canton ou qui couvrent de toutes petites surfaces (groupements à *Juncus effusus*, *Scirpetum sylvatici*, *Ranunculo-Alopecuretum*) ne sont pas représentés sur le graphe.

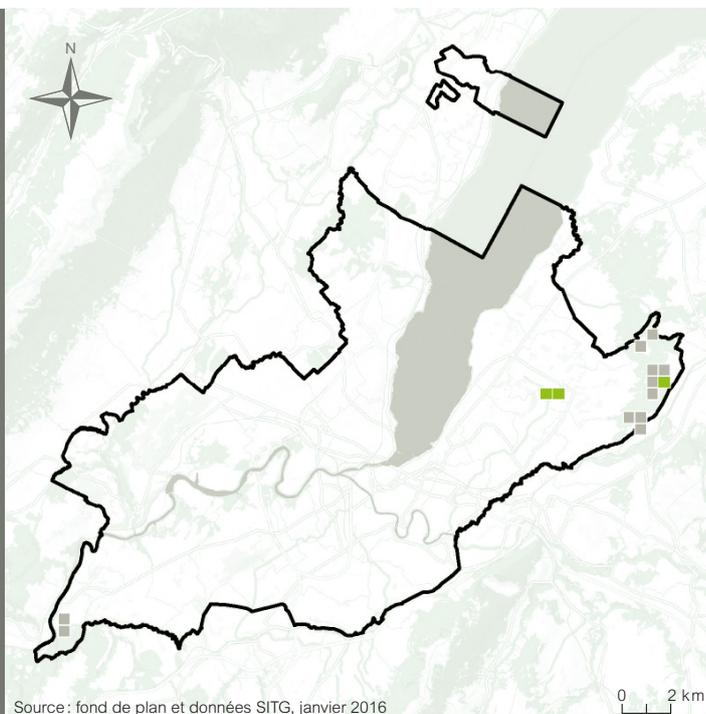
## Où observer ?

Dans les Bois de Jussy, vous pouvez observer une prairie à silène fleur de coucou au lieu-dit Les Prés des Grands Bois (Jussy).

Une prairie à vulpin des prés occupe le lieu-dit Les Creuses, dans les marais de Sionnet (Meinier).

## Quand observer ?

Entre mai et juin pour observer la floraison du silène fleur de coucou.



Source : fond de plan et données SITG, janvier 2016



## Le saviez-vous ?

La présence à Genève du cumin des prés (*Carum carvi*) dans les prairies humides est un indice qui permet souvent de diagnostiquer une origine artificielle. En effet cette espèce entre dans la composition de mélanges du commerce semés en plaine<sup>6</sup>, alors que son optimum naturel est montagnard.

## Espèces



### Vulpin des prés

Brome confondu  
Laïche en épi  
Fétuque faux-roseau

### Houque laineuse

Jonc épars  
Lotier des marais  
Myosotis des marais

### Renoncule de Fries

Renoncule rampante  
Renoncule des bois  
Séneçon aquatique

### Silène fleur de coucou

### *Alopecurus pratensis*

*Bromus commutatus*  
*Carex spicata*  
*Festuca arundinacea*

### *Holcus lanatus*

*Juncus effusus*  
*Lotus pedunculatus*  
*Myosotis scorpioides*

### *Ranunculus acris* subsp. *friesianus*

*Ranunculus repens*  
*Ranunculus tuberosus*  
*Senecio aquaticus*

### *Silene flos-cuculi*



Criquet des clairières  
Conocéphale bigarré  
Grillon des marais  
Criquet ensanglanté

*Chrysochraon dispar*  
*Conocephalus fuscus*  
*Pteronemobius heydenii*  
*Stethophyma grossum*



Grand nègre des bois  
Cuivré des marais

*Minois dryas*  
*Lycaena dispar*



*Agapanthia villosoviridescens*  
*Athous bicolor*  
*Cantharis rustica*

## Illustrations



Brome confondu (*Bromus commutatus*)



Séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*)



Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*)



Jonc épars (*Juncus effusus*)



Groupements à scirpe des forêts  
(*Scirpetum sylvaticum*), Bois des Douves (Versoix)



Prairie humide à séneçon aquatique  
(*Senecioni-Brometum*), Les Rottes (Gy)

## Lien avec la classification phyto-ge



### MOLINIO-ARRHENATHERETEA

#### MOLINIETALIA CAERULEAE

*Calthion palustris*

***Senecioni aquatici-Brometum racemosi***

***Scirpetum sylvatici***

**Groupement à *Juncus effusus***

***Holcetum lanati* ?**

***Poo-Alopecuretum***

### PLANTAGINETEA MAJORIS

#### POTENTILLO-POLYGONETALIA

*Agropyro-Rumicion*

***Ranunculo repentis-Alopecuretum geniculati***

## Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse : Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. DGNP\* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Prairie humide, (2012)
3. OFEV\*, Manuel conservation des marais en Suisse: Eléments de base, 585 p., (2002)
4. Prunier P. et al., Associations végétales de Suisse – Synthèse intermédiaire « Prairies grasses et humides », (novembre 2014)
5. Theurillat J.-P., Schneider C., Latour C., Atlas de la flore du canton de Genève: catalogue analytique et distribution de la flore spontanée, Hors-Série n° 13, CJB\*, 720 p., (2011)
6. Suter M., Arnold B., Küng J., Nagel R., Zollinger A., Lüscher A., La germination du séneçon aquatique est rapide et prolifique, in: Recherche Agronomique Suisse n°3 (7–8), p. 366-373, (2012)

**Auteurs** Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Chevalier, Mathieu Comte, Emmanuelle Favre, Laure Figeat, Catherine Lambelet, Anne-Laure Maire **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas): Manuel Faustino – Prairie humide à silène fleur de coucou, En Mule (Dardagny); Mathieu Chevalier – *Myosotis scorpioides*; Ludovic Bonin – *Holcus lanatus*; Florian Mombrial – *Silene flos-cuculi*; Emmanuel Wermeille – *Chrysochraon dispar*; H. Zell, via Wikimedia Commons – *Carum carvi*; Jonas Duvoisin – *Bromus commutatus*; Jonas Duvoisin – *Senecio aquaticus*; Ludovic Bonin – *Festuca arundinacea*; Florian Mombrial – *Juncus effusus*; Manuel Faustino – Groupements à scirpe des forêts (*Scirpetum sylvatici*), Bois des Douves (Versoix); Manuel Faustino – Prairie humide à séneçon aquatique (*Senecioni-Brometum*), Les Rottes (Gy) **Contributeurs voir [ici](#).**

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (\*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Novembre 2016.

Direction générale  
de l'agriculture et de la nature  
Rue des Battoirs 7  
1205 Genève  
T 022 546 76 00 | [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature)

Conservatoire et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève  
Chemin de l'Impératrice 1  
1292 Chambésy-Genève  
T 022 418 51 00 | [www.cjb-geneve.ch](http://www.cjb-geneve.ch)

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève  
150 route de Presinge  
1254 Jussy-Genève  
T 022 546 68 55 | [hepia.hesge.ch](http://hepia.hesge.ch)